



UNION NATIONALE DES AFFAIRES SOCIALES

Syndicat National CGT - SETE

50 ter rue de Malte 75011 Paris -

La commission exécutive du syndicat national CGT-SETE a décidé de communiquer en « libres propos », le travail de notre camarade Bruno Guérard, militant de longue date de la CGT, directeur du travail à la retraite, sur les débuts du ministère du travail.

En ces temps où l'histoire est souvent occultée et où le ministère du travail est en voie de démantèlement, ces éléments intéresseront sans nul doute les syndiqués de la CGT et au-delà.

« Au petit âge révolutionnaire de la République à la française, La naissance d'un ministère du travail »

Aujourd'hui, la vague Sarkozyenne de déconstruction du ministère du Travail et de l'ensemble des administrations françaises fait rage. Le mouvement est en cours depuis huit années : Ministères François Fillon (7/5/2002-30/3/2004), Jean-Louis Borloo et Gérard Larcher 31/3/04-18/5/07, Xavier Bertrand 18/5/07-24/6/09, Christine Lagarde étant à l'emploi via l'économie, Xavier Darcos (24/6/09-23/3/10), Éric Woerth du 23 mars à ce jour. Des réformes Larcher à la Révision Générale des Politiques Publiques, tout le monde se demande ce qui reste du ministère du Travail, de sa cohérence et de ses missions passées.

C'est une raison pour un retour sur la crise d'octobre 1906 et cette période de création du ministère du Travail, ce moment important de construction de la troisième République, impulsée par les personnalités de Georges Clémenceau, René Viviani, Aristide Briand, sous l'ombre influente de Jean Jaurès. Ces hommes ne sont pas sans antagonismes avec les personnalités d'aujourd'hui et leurs choix.

Un petit âge révolutionnaire de la République à la française

L'antagonisme des périodes est encore plus révélateur. Petit âge révolutionnaire, 1905-1910 est une réplique sismique de 1792. 1793 ne trouvera sa réplique qu'avec les grandes réformes systémiques de 1945, donnant une application généralisée aux grandes intuitions de Robespierre et de l'An III.

Quels sont les grands événements de l'année 1906 ? Après la loi du 9 décembre 1905, de séparation de l'Église et de L'État, précédant d'à peine trois semaines le Nouvel an, 1906 est sous le signe de cette réforme fondamentale de la République. Fondatrice de la laïcité, elle doit prendre effet, un an plus tard, en décembre 1906 après les inventaires des biens des églises. Ceux-ci sont précédés d'une période de tractations qui devrait voir se constituer des

associations culturelles. Mais le Vatican, condamnant ces associations culturelles, comme non respectueuses de son système hiérarchique, crée un climat de blocage, de conflit et de radicalisation accentuée du clivage traditionnel de la situation politique entre la droite et la gauche.

Cette loi de décembre 1905 avait déjà été suivie, dans la foulée, d'une radicalisation de la vie politique française, avec un nouveau gouvernement Ferdinand Sarrien issu des élections législatives des 6 et 20 mai 1906 donnant lieu à un ras de marée à gauche.

Les conservateurs, libéraux et nationalistes sont laminés ne gardant que 174 députés, tandis que la Gauche, des radicaux socialistes aux socialistes indépendants et à la Section française de l'internationale ouvrière, l'emporte avec 411 députés. C'est la première fois que les socialistes et apparentés tiennent une place si importante avec 74 sièges.

1906 est de ces années rares dans un siècle où l'on sent, enfin, pour les citoyens pauvres, une sorte de possibilité de respirer un peu. Ce sont de ces printemps de l'humanité où de grandes choses se passent, où se relâche la pression sur les gens. La séparation allège la pression de l'Église et d'un peu toutes les morales, très prégnantes après un XIX^e siècle particulièrement prude et sévère. Mais avec ces élections favorables à la Gauche, avec la percée parlementaire des socialistes, on sent aussi souffler un vent de réforme...

En somme c'est tout l'inverse de ces années de plomb 2002-2010, où l'on ne cesse de vous préparer des contre réformes à vous casser le moral et tout espoir d'agir efficacement, où il y a chaque soir à la télévision, une poignée de grincheux, prônant la glaciation, vous reprochant de trop consommer, de trop dépenser, de penser ces mots interdits de croissance, de pétrole, de douce chaleur, de vitesse, en un mot, vous culpabilisant de vivre, et même de partir en vacances comme bon vous semble...

Non ! en 1906, la classe ouvrière veut vivre ! Elle a un contexte d'emploi favorable. Pour dix sous, on peut changer d'employeur du jour au lendemain. L'emploi et l'industrie sont porteurs. C'est la grande percée de la métallurgie et de la chimie. En dix années, les usines Renault ou Berliet passent de dix à 6 000 ouvriers. Dans son appétit de vivre, la classe ouvrière observe les dépenses fantastiques d'une bourgeoisie qui se construit des châteaux et dépense en une soirée cent fois le salaire de l'un de ses domestiques. Elle se dit : « Pourquoi pas nous aussi ? » et refuse de continuer à vivre dans des conditions de misère.

D'autre part, 1906 est au cœur d'une époque où sous la tutelle de la Nation, des idées de progrès, de raison, d'instruction se répandent avec la généralisation de l'enseignement primaire. Parallèlement, certaines idées des socialistes sont naturellement bien accueillies par l'opinion. À la différence de ce qui se constate en ces années 2000, elles sont reprises sans hésiter par toute une partie de la presse, notamment la presse républicaine et radicale, se défendant cependant de tout penchant pour les idées socialistes.

Ainsi, en matière de sécurité des mineurs, face aux coups de grisou, pour réagir aux défaillances des propriétaires privés des mines, on évoque sans hésiter leur nationalisation. Ou bien, pour faire face à des épidémies de retards dans les trains, pour remédier au mauvais état des wagons, à une certaine anarchie des réseaux de chemin de fer, on parle naturellement de leur nationalisation, afin d'améliorer le service rendu aux voyageurs.

Ce ne sont que des idées simples, répondant bien à l'idée simple elle aussi que l'on se fait du progrès que l'on attend. Il n'y a que la presse de droite et la presse catholique locale et nationale pour voir dans ces mouvements d'opinion, les prémices dangereuses de l'affreuse

idée de révolution et la fin de toute autorité, au travail, dans les familles, dans l'armée et dans l'État.

Une année chargée en événements sociaux

1906 se déroule aussi sous le signe d'événements sociaux de la plus haute importance. C'est une grande année de grèves, celles du 1^{er} mai. Mais aussi vingt-et-une grèves de plus de cent jours, le record étant les 301 jours de grève des ouvriers verriers de Rive-de-Gier.

Les événements ne sont pas seulement voulus par le monde ouvrier. Parfois ils le frappent durement à l'improviste, telle la catastrophe de Courrière, résultant de ce qu'on n'avait pas mis en œuvre un certain nombre de techniques de prévention déjà bien connues alors. C'est la plus grande catastrophe minière de notre histoire. Le 10 mars 1906, une mine de charbon fait 1200 morts dont 250 adolescents de moins de dix-huit ans. Elle déclenche une forte grève des mineurs du bassin du Pas-de-Calais.

Enfin parmi les événements sociaux qui ont marqué l'histoire, 1906 est l'année du Congrès d'Amiens et de sa charte. Ce congrès se tient du 8 au 13 octobre, à peine une semaine avant que ne se déclenche la crise ministérielle du 18 octobre 1906, d'où est sorti le ministère du Travail et de la Prévoyance sociale.

La crise ministérielle

On ne peut se refuser à aller de l'anecdote au fond des choses. Très intéressante du point de vue de l'inspection et des administrations du travail, cette crise l'est tout autant pour l'histoire de nos Républiques et de notre sphère culturelle francophone, avec ses à côtés cocasses et amusants. Autant profiter de l'occasion de s'instruire en s'amusant.

Le 18 octobre, la crise couvait depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois, mais dans un ciel politique serein. Des querelles de personnes et d'ambition, au sein du gouvernement et de l'équipe gagnante de Mai, n'étaient connues que des initiés. Le 8 octobre le Président du conseil Ferdinand Sarrien tente en vain de présenter sa démission « pour des raisons de santé », au Président de la République. Celui-ci est à la chasse à Rambouillet, refuse de le recevoir et lui fait conseiller de temporiser. Le 17 octobre, Sarrien réitère sa tentative mais le Président est toujours à la chasse. Le 18 octobre Sarrien parvient à téléphoner au Président de la République pour le même sujet et le 19, il impose sa lettre de démission au conseil de cabinet, lettre qui est aussitôt confirmée par une démission collective du gouvernement, trop heureux de sortir d'un climat d'incertitude, perçu en petit comité.

Le 19 et le 20 octobre la crise apparaît donc, avec surprise dans un ciel serein, parce que le président de la République se résout à entamer des consultations tendant à désigner un nouveau président du conseil, le précédent s'étant résolu à déclarer au grand jour des maux d'estomac, qui le travaillaient depuis longtemps et qui l'handicapaient dans l'exercice de ses fonctions. En fait ces maux venaient de la pression que lui mettait son ministre de l'Intérieur, Georges Clémenceau, sans cesse sur ses talons, lui reprochant une politique « trop lente ». Comme le résume la presse « gouvernementale », il aurait fallu « arrêter de tâtonner, d'ajourner, de donner l'impression que le gouvernement est divisé contre lui-même, sans volonté commune, sans direction. Il faudrait être hardi, avoir un programme clair. » Et pourtant jusqu'au dernier jour, le Président de la République lui-même avait été tenté de repousser cette

désignation d'une nouvelle équipe plus dynamique, correspondant mieux à la situation créée par les élections de mai 1906.

Subitement un seul nom est sur toutes les bouches, le Président Armand Fallières fait appel à M. Clémenceau ce fameux ministre de l'intérieur remuant. Aussitôt, celui-ci se déclare prêt et commence à sillonner Paris pour constituer un nouveau gouvernement. Les journalistes le suivent avec difficulté. Courses de voitures à la vitesse de 30 ou 50 à l'heure. En effet, en un temps ou certains ministres ne se déplacent qu'à cheval ou en calèche, le futur président du Conseil a loué une voiture de place de couleur rouge. Pendant quelques jours, la grande question est de savoir qui va-t-il visiter le matin puis l'après-midi ? Qui donc est soupçonné d'être aux finances ? Qui va rester au gouvernement ? Qui va partir ? On sait très vite que Poincaré veut se retirer de la politique, déçu de n'être pas suffisamment écouté. Quel ministre de la guerre, surtout, sera retenu ? Clémenceau, suivi de sa cohorte de journalistes, rend visite à plusieurs généraux, alimentant les rumeurs.

La naissance du ministère du Travail

Au milieu de ces tractations, Clémenceau lâche une nouvelle attendue depuis plusieurs années. Il y aura un ministre du Travail. À l'heure où la III^e République, conduite par un Clémenceau, ne craint pas d'affirmer des intentions de fermeté face à l'Allemagne, face à une opinion qui se prépare, sans qu'on le pense très consciemment à la grande boucherie de 14, il faut donner des gages à la classe ouvrière, travaillée par l'anarchosyndicalisme, tentée de se désintéresser de la République et de la politique.

Pour Clémenceau, son vœu est que ce soit un second socialiste, mais un socialiste tout autant libéré de ses obligations politiques envers son parti. Aristide Briand, ancien socialiste est déjà au gouvernement, et doit y rester, ministre de l'instruction et habile négociateur de la Séparation de l'Église et de l'État. Le second qu'il veut et qu'il appelle est Viviani, reparti brièvement dans son cabinet d'avocat d'Oran, après l'ajournement des chambres. Il télégraphie immédiatement sa réponse favorable et se met en congé de parti, lui qui était cependant le rédacteur du programme socialiste et l'un de ses plus brillants porte-parole.

Avant même la prise de fonction ministérielle, les premières heures de ce ministère du travail apparaissent chargées d'anecdotes surprenantes, en fait révélatrices de la difficile vie interne qui sera la sienne et celle de ses agents, au long de son histoire.

Le 27 octobre, le ministère est créé par décret, avant même que Clémenceau n'ait obtenu le vote de confiance de l'Assemblée, le 5 novembre. L'opposition songe un moment à utiliser l'argument pour s'opposer à cette création, prétendant qu'elle aurait dû relever d'une loi, et n'aurait pas dû précéder l'investiture. Mais c'est surtout au budget qu'on attend ce nouveau ministère, majorité et opposition confondue. Dans ce ministère dominé par les radicaux, il est entendu que l'institution d'un ministère supplémentaire n'entraînera pas d'autre dépense que celle destinée au traitement du ministre qui s'élève à 60 000 francs. La crainte d'un nombre exagéré de fonctionnaires budgétivores est, par avance, entendue. Le ministère n'est créé que par transfert de directions et de services appartenant aux ministères du Commerce, de l'Intérieur, des Travaux publics et des Finances.

Finalement la commission du budget fait même voter, dès la première heure de sa création, un budget du Travail écorné d'une réduction budgétaire, au regard des budgets antérieurs des services précédents : une réduction de 2 000 francs sur les deux derniers mois de l'exercice, est imposée, correspondant à la suppression de deux postes, un contrôleur et un

huissier. Pour payer le traitement du ministre on aura donc taillé dans les effectifs des agents. Et tant Clémenceau que Viviani ont également dû promettre à la commission « de faire tous leurs efforts pour empêcher désormais la création de nouveaux fonctionnaires et même pour arriver à la suppression de quelques-uns des anciens. » On commençait bien ! On entrait en droite ligne dans une tradition qui allait être centenaire...

De très importantes paroles

À défaut de le doter de moyens et de personnel, la création de ce ministère le constitue d'un patrimoine idéologique, méritant de passer à la postérité, avec deux grands textes fondateurs.

Le 29 octobre, René Viviani se fait présenter les fonctionnaires de son ministère, accompagné des membres de son cabinet, Boncour et Métin, en présence de MM. Fontaine, Poulet et Mascle. Du petit discours prononcé en cette occasion, la presse retient deux choses : des propos autoritaires, selon lesquels il entend « faire preuve de fermeté », mais « d'une fermeté qu'il ne souhaite pas devoir employer »... « tout en ne voulant pas que sa bienveillance dégénère en faiblesse. »

Il déclare par ailleurs qu'il entend rester un militant n'abandonnant pas ses idées. À cette époque, les ministres gardaient leur siège de député et en l'occurrence la sienne était une circonscription populaire. Et il appelle même ses fonctionnaires à se couler, en quelque sorte, dans une partie de ses attitudes, en des termes qui devraient servir de leçon pour d'autres ministres ultérieurs : « Vous savez qui je suis et ce que je suis. Je suis ministre socialiste. Je ne vous demande pas par là d'adhérer, comme hommes, à une politique. Ici, il n'y a pas de politique, il n'y a que le labeur. Mais je veux que ce ministère soit la maison du travailleur. Je veux que dans les rapports que vous aurez avec les travailleurs, se manifeste une largeur d'idées, une ouverture de cœur, un parti pris visible de cordialité et de sympathie. Messieurs, je compte sur vous, pour la préparation des réformes sociales. » Viviani entend être un ministre militant et demande à ses fonctionnaires d'exercer en quelque sorte une fonction publique militante.

Le discours prononcé le 6 novembre à l'Assemblée nationale, un autre texte d'une bien plus grande ampleur, marque enfin cette naissance ministérielle. Il mériterait d'être distribué, le jour de son arrivée, à tout élève entrant à l'INT. Plutôt que de le résumer, je me contenterai de dire qu'il est l'exposé de ce que sera l'ambition de ce ministère pendant tout un siècle, et de ce qui devrait être l'ambition de tout nouveau ministre du Travail en exercice.

Les tensions chez les socialistes

Au-delà de ces anecdotes et de ces discours, la grande question de ces jours de la crise ministérielle de 1906 est l'attitude escomptée des socialistes lors de la séance d'investiture. Ils entrent en congrès à Limoges, du 1^{er} au 4 novembre, trois semaines, donc, après le congrès d'Amiens de la CGT, et alors que la crise ministérielle n'est pas encore dénouée, alors que leur participation au gouvernement se trouve posée, indirectement, par l'appel à deux de leurs plus brillants leaders. Le débat est des plus violents. Ils sont majoritairement contre la participation d'aucun des leurs au gouvernement et contre tout soutien à un gouvernement bourgeois.

La crise, ouverte le 18 octobre, sera close le lendemain du congrès par une déclaration ministérielle lue par Georges Clémenceau au parlement le 5 novembre, suivie le même jour d'un

vote d'approbation sans débat. Comme les autres forces politiques de gauche n'ont aucune hésitation sur leur approbation et leur soutien au nouveau gouvernement, c'est à ce congrès et à Limoges que se déroule le vrai débat et que se dénoue peut-être la crise réelle qui se joue dans le pays. Cette crise, déclenchée par d'anecdotiques événements de personnes, mais résultant de la ligne politique qui aurait dû sortir des élections de mai 1906, et qui n'a été encore ni formulée, ni appliquée, se joue en fait sur le niveau d'une inflexion à gauche de la politique qui doit être menée par la même majorité.

En fait, par une petite phrase prononcée le 27 octobre, lors d'un banquet à Tours, trois jours avant le congrès de Limoges, bien dans le style de la vie politique d'alors, Jaurès donne à son accoutumée et par avance, la solution qu'il propose comme réponse du parti socialiste au nouveau gouvernement, lors de son investiture : il la qualifie de déclaration de soutien négatif : « Je dis aux radicaux : j'affirme que si la politique radicale-socialiste vient à sombrer, ce ne sera pas la faute des socialistes et sous leur responsabilité. Tout ce que nous pourrons faire pour la réalisation des réformes, nous le ferons. Si le gouvernement nouveau a vraiment des pensées de réformes ce n'est pas par nous qu'il sombrera. »

Dans le débat houleux qui suit au Congrès, Jaurès est vigoureusement combattu par Jules Guesde et par la majorité des socialistes, maintenant une opposition catégorique à toute participation à l'exécutif. De fait, lors du vote de la déclaration gouvernementale, les socialistes s'abstiennent unanimement.

Mais ils sont pris à revers par une habitude et une technique parlementaire d'alors : lorsque le discours d'un député est jugé particulièrement beau et honorable, l'assemblée se lève et applaudit et dans l'enthousiasme vote l'affichage de ce discours à la porte de toutes les mairies de France. Le 6 novembre, suite au discours vivement applaudi de Viviani, présentant son ministère et ses intentions, un radical propose ainsi que l'on vote son affichage dans les 36 000 communes de France. Plein de problèmes de conscience qu'ils étaleront le lendemain dans les journaux, les anciens camarades socialistes de Viviani se partageront entre l'abstention et le vote de l'affichage. C'était pour eux une curieuse façon détournée d'être pris au piège d'une approbation indirecte de la politique annoncée.

Le programme de ce ministère

Les habitudes ministérielles n'étaient pas celles d'aujourd'hui. En général le Président du conseil cumulait cette fonction avec un portefeuille ministériel. Clémenceau devenant Président du conseil demeure ministre de l'Intérieur. Mal lui en prit. Deux ans plus tard ce cumul va provoquer sa chute et celle de son ministère, à cause de ses attitudes de ministre de l'Intérieur lors d'affrontements entre les forces de l'ordre et des grévistes. Mais en novembre 1906, on n'en est pas encore là et les éléments marquants sont les suivants : Briand reste à l'instruction publique et aux cultes. La Guerre est offerte au Général Picquart, un dreyfusard mis sur la touche les années précédentes. Aux finances Poincaré est remplacé par Caillaux. Il y a six autres ministres dans un gouvernement en comportant onze.

Le programme de ce gouvernement comprend bien évidemment un certain nombre de projets de loi sociaux significatifs. C'est en premier lieu une loi sur les retraites ouvrières et paysannes sur la base de « l'obligation », en un temps où aucune retraite n'est en place hors le cas des fonctionnaires. Viennent ensuite une loi sur le contrat collectif de travail, alors

qu'aucun code du travail n'existe, une révision de la loi de 1884 sur la personnalité civile des syndicats, le droit d'association des fonctionnaires (mais sans leur accorder le droit de grève).

Sur d'autres points, le programme comporte d'abord l'affirmation d'une volonté de paix nécessaire aux réformes. Mais il s'agit d'une volonté de paix fortement armée, basée sur une réforme des armées, afin d'être en état de « faire face » : des projets de lois démocratiques sur les cadres, c'est-à-dire les officiers et les autres effectifs, une loi sur le service de deux ans, vu comme une prolongation de l'école démocratique, la suppression des conseils de guerre, ultime rebondissement de l'affaire Dreyfus.

Sont ensuite programmés, l'achèvement de la laïcisation des écoles, l'abrogation de la loi Falloux, le plein exercice de la liberté de conscience, l'application immédiate de la loi de séparation de l'Église et de l'État. On entrouvre la question d'une réforme administrative des collectivités locales et celle des tribunaux administratifs, vu comme la protection des citoyens contre l'arbitraire administratif.

Sur le plan économique, le programme contient une première nationalisation avec le rachat des réseaux ferrés de l'Ouest et une réforme de la loi de 1810 sur les mines avec une procédure de rachat des exploitations méritant d'être déchuées. Enfin et surtout un projet de loi rendant progressif l'impôt sur le revenu et au besoin sur le capital.

C'était un très beau et très grand programme, aux dimensions révolutionnaires, ayant nécessité toute une série de réunions préparatoires du futur cabinet, tenues au ministère de l'Intérieur.

A sujet de ces réformes, notons que le 26 octobre, une délégation des parlementaires socialistes est venue rencontrer Clémenceau. Outre sa « satisfaction » de voir créer un ministère du Travail, elle avait insisté sur quatre réformes jugées prioritaires : l'arbitrage obligatoire, une loi sur le contrat de travail, l'extension des libertés syndicales, la révision des lois de 1810 sur la propriété des mines. Le futur président du conseil les a assurés que chacune de ces réformes ferait l'objet d'un paragraphe de la déclaration ministérielle.

Les réalisations

Ce gouvernement s'étant mis à l'œuvre, les mesures les plus marquantes de cette équipe ministérielle seront nombreuses. Il ne faut pas oublier la loi sur le repos hebdomadaire déjà votée au moment de la crise d'octobre (ministère Sarrien, loi du 13 juillet 1906). Interviennent ensuite le droit des femmes à percevoir elles-mêmes leur salaire (loi du 13 juillet 1907), l'élection des conseillers prud'hommes par l'ensemble des salariés (loi du 27 mars 1907), l'interdiction des économats patronaux (loi du 25 mars 1910), la décision de codifier le premier code du travail français (loi du 30 décembre 1910), la première nationalisation des chemins de fer (compagnie de l'Ouest), la loi instituant les HBM, ancêtres des HLM (10 avril 1908),

Destinées géopolitiques de ces années d'espoir et destins des hommes qui les ont incarnées

On ne peut pas dire que les espoirs et les illusions des travailleurs s'effondrèrent. Ils n'avaient jamais été affirmés, les députés socialistes, leurs principaux porte-paroles, n'ayant fait que s'abstenir et sans participation au gouvernement, observer son action, tout en votant

les réformes réalisées. Mais la tolérance à l'égard de ce gouvernement s'est achevée le 20 juillet 1909, date de la chute du ministère Clémenceau.

Clémenceau est considéré par eux comme responsable de la répression ordonnée en juin 1908 à l'égard d'ouvriers grévistes, les carriers de Draveil Villeneuve-Saint-Georges et Villeneuve-le-Roi. Il y eut deux morts et huit blessés. On découvrira même deux ans plus tard qu'il avait laissé infiltrer les grévistes par des individus provoquant les affrontements. Un an auparavant, avaient déjà eu lieu des mouvements très vigoureux chez les viticulteurs du midi, entraînant la résistance passive de la troupe (le 17^e de ligne), envoyée pour les réprimer. Ces tensions avaient déjà occasionné des morts et des sanctions sévères. À nouveau en Mars 1909, le gouvernement révoque 228 postiers en grève (le droit de grève des fonctionnaires n'était pas encore reconnu). Pendant ce temps les socialistes de l'Internationale ouvrière voient croître leur influence : 53 élus affiliés (plus 20 socialistes indépendants) en 1906, 78 en 1910, 103 en 1914. On pouvait voir le grand soir arriver.

Clémenceau quitte la présidence du conseil, remplacé par Aristide Briand. Viviani reste ministre du travail du gouvernement Briand jusqu'au 3 novembre 1910. Les destins des deux hommes ne se rejoindront plus. Viviani revient à des fonctions ministérielles, un an avant la guerre, en mars 1913, ministre de l'instruction publique, dans le gouvernement Doumergue, effectuant diverses démarches pour tenter de s'opposer au déclenchement de la guerre. Avant le déclenchement de celle-ci, il est nommé par le Président Poincaré, président du conseil d'un gouvernement éphémère qui durant deux mois et demi, du 13 juin au 26 août 1914, réalisera in extremis, le 15 juillet 1914, la grande réforme des radicaux de cette période, l'impôt progressif sur le revenu, longtemps débattue et souvent ajournée. Elle restera une institution majeure de la République. Le 1^{er} août, Viviani déclare la mobilisation générale et l'annonce à la chambre le 4 août, tout en la mettant en congé.

Viviani devient alors le président du conseil du gouvernement d'Union sacrée, poste qu'il assumera jusqu'au 29 octobre 1915. Pour démontrer cette Union sacrée, il intègre comme ministre sans portefeuille, son ancien camarade Jules Guesde qui, neuf ans plus tôt, n'avait pas voulu voter son investiture comme ministre du Travail. Le 29 octobre 1915, il démissionne de la Présidence du conseil, faute de pouvoir imposer son influence à l'état major, mais continue à détenir divers portefeuilles jusqu'en mars 1917.

Clémenceau, resté absent des responsabilités ministérielles durant huit années, revient au pouvoir du 16 novembre 1917 au 18 janvier 1920. C'est lui qui signera l'armistice et présidera aux négociations du traité de Versailles

Conclusions

Pour la petite histoire, au terme de sa carrière gouvernementale, Viviani est élu sénateur de la Creuse. Un jour montant à la barre pour plaider, il reste subitement sans voix, victime d'une grave crise cardiaque, le laissant paralysé. Il s'éteint trois années plus tard au Plessis-Robinson.

Clémenceau, refusé pour la Présidence de la République par le Congrès réuni à Versailles le 21 janvier 1920 qui lui préfère Paul Deschanel, il se plonge dans une longue retraite désabusée, en Vendée, cultivant son jardin, dessinant des paysages s'inspirant de son ami Monet, écrivant quelques ouvrages moroses et beaucoup de notes qu'il fera brûler à sa mort.

Au final, les deux hommes, acteurs de premier plan de cette heureuse parenthèse créatrice de nos institutions républicaines des années 1905-1909, auront été aussi des acteurs incontournables de la terrible boucherie de 14-18 et de son cortège de catastrophes géopolitiques planétaires à rebondissements qui ont terni le XX^e siècle et continuent à ensanglanter de façon constante le XXI^e. En 1906, le talon d'Achille dont on ne parlait pas, mais qui était bien présent, était cette fameuse Alsace-Lorraine perdue, par l'incurie du capitalisme triomphant des années du Second Empire.

Pour reprendre une phrase prémonitoire de Jaurès, prononcée lors du banquet révolutionnaire de Tours au soir du 27 octobre, en pleine crise ministérielle, non seulement ce gouvernement mais aussi cette République n'ont pas sombré par la faute des socialistes et de la révolution, ni même peut-être par la faute des dirigeants incarnant alors la majorité gouvernementale, mais du fait de toutes les contradictions internes de ce petit âge révolutionnaire, ne parvenant pas à définir une gouvernance véritable à l'échelle de l'Etat-nation qui continuait à se développer en France, jusqu'à aujourd'hui, à l'échelle de l'humanité. »

Bruno Guérard
Directeur du Travail à la retraite
Militant CGT.

Le 28 avril 2010.